



Accueil Péri-scolaire « La Ruche »



Restaurant et Animation

Proposés par la commune de KUNHEIM

Projet Pédagogique 2017 - 2018



Je mange,



Je bouge,



Je vais bien



Bien dans mon assiette, Bien dans mes baskets

« Les vacances collectives et les temps péri-scolaires représentent pour les enfants une aventure incontournable. C'est une expérience qui contribue à leur développement au même titre que d'autres temps d'éducation. »

L'ALSH occupe une place de plus en plus importante dans les loisirs de proximité des enfants.

Il revient aux animateurs, à l'ensemble du personnel qui y travaille d'aménager, de créer, d'animer un lieu propice aux découvertes, aux rencontres, afin que l'enfant puisse y construire sa personnalité, vivre en société, confronter ses idées, partager une vie de groupe tout en étant en sécurité et en évoluant à son propre rythme.

Le service périscolaire est impliqué dans le Projet Educatif Territorial.

L'objectif du PEDT est de mobiliser toutes les ressources du territoire afin de garantir la continuité éducative entre les projets d'écoles et les différentes activités proposées sur le territoire, sur le temps scolaire et hors temps scolaire.

L'objectif recherché était de donner un meilleur sens au rythme de l'enfant.

L'accompagnement de l'enfant tout au long de sa journée dans des lieux et des moments différents fonde en effet la nécessité d'organiser les interventions des différents acteurs pour qu'elles se complètent et s'enrichissent. Il importait d'assurer cohérence et continuité dans les trois temps qui composent les 24 heures de la journée de l'enfant, à savoir :

- les temps familiaux,
- les temps scolaires
- les temps périscolaires
-

Pour permettre la meilleure articulation possible entre ces trois temps, le rythme de l'enfant est au cœur du projet, à la fois en termes d'objectifs à atteindre, de contenu des actions à mettre en place ou d'organisation des activités.

I/ Description de la structure

Le service périscolaire « La Ruche » accueille les enfants de 3 ans à 11 ans inscrits dans les écoles de Kunheim, en dehors des heures scolaires.

Son fonctionnement est sous la responsabilité de Danièle GAULT adjointe déléguée par le Maire de la commune.

Les heures d'ouverture en période scolaire sont :

De 11h30 à 13h30 et de 15h15 à 18h30 le lundi, mardi, jeudi et vendredi

De 11h00 à 18h30 le mercredi

Il est demandé aux parents de venir vers 18h20 pour chercher les enfants afin que tous les enfants aient quittés le service à 18h30.

Les heures d'ouverture en période de vacances scolaire sont : De 7h45 à 17h30

L'ALSH des vacances se déroule 3 fois dans l'année :

Vacances d'Automne : La 1^{ère} semaine des vacances

Vacances d'Hiver : La 1^{ère} semaine des vacances

Vacances d'été : La dernière semaine avant la rentrée des classes.

Un projet pédagogique sera fait spécialement pour ces vacances.

A/ Modalités d'inscriptions

Pour leur inscription annuelle, un dossier administratif annuel doit être rempli par les parents qui fréquentent « La Ruche ».

Cette inscription peut se faire tout au long de l'année scolaire.

L'évaluation du nombre des enfants présents de semaine en semaine se fait au jour le jour.

Un cahier de présence permet de comptabiliser les repas et les inscriptions aux temps d'animation.

Pour les enfants fréquentant régulièrement « La Ruche » nous demandons aux parents le planning de présence en avance.

TOUTE INSCRIPTION OU CHANGEMENT AUX REPAS DE MIDI DOIVENT AVOIR LIEU LA VEILLE AVANT 17h00.

Si l'enfant est malade et que les parents ne préviennent que le jour même alors un certificat du médecin devra être fourni pour la non facturation du repas.

B/ Le temps de la pause méridienne

Le service de restauration est assuré par le traiteur DEIBER situé à MITTELWIHR.

Le repas est livré en liaison chaude tous les jours du lundi au vendredi au rez de chaussée du bâtiment de KUNHEIM.

Le multi-accueil et le service périscolaire « La Ruche » occuperont le même réfectoire à des heures différentes.

Le service des 0-3 ans sera fini à 12h00 lorsque les enfants du périscolaire arrivent des écoles pour se restaurer. Chaque service gère ses propres repas.

Le repas est divisé en deux services. Chaque service dure environ 40 minutes.

Dans un premier temps les enfants de l'école maternelle mangent de 12h00 à 12h40.

Afin d'encadrer au mieux le temps du repas des plus petits, les animateurs ne mangent pas avec les enfants.

Les animateurs sont attentifs aux besoins de l'enfant de 3-5 ans et ils l'accompagnent à la prise du repas. Ils attachent leur serviette, coupent la viande, servent de l'eau, les resservent, nettoient la table si besoin...

Après le repas les enfants de 3 - 5 ans prendront le temps de se débarbouiller et de laver les dents.

Vers 13h00, les enfants seront à l'école maternelle. Les enfants de 3 ans pourront de ce fait commencer la sieste et les 4-5 ans feront des animations dans une salle de classe ou dans la cour de récréation.

Les enfants de 6-11 ans de l'école Jules Verne mangent de 12h40 à 13h20.

Le service des plats commence dès que tous les enfants sont installés aux tables.

Le croisement des 2 services est parfois un peu animé mais permet à certains frères et sœurs de se faire un petit bonjour.

Lors de chaque service le dé du silence marquera un temps de calme dans le moment du repas.

Son principe est d'accorder à chaque plat un numéro.

1 = Entrée ; 2 = Plat principal ; 3 = Fromage ; 4 = Dessert ; 5 = Choix des animateurs pour le moment de calme ; 6 = Les enfants peuvent avoir 1 verre de sirop lors du repas.

Ce dé est lancé à tour de rôle par les enfants inscrits tout au long de l'année.

Lors du 2^{ème} service les enfants du CE1 au CM2 seront chefs de table à tour de rôle également.

Le chef de table a pour mission d'aider les CP de sa table (couper la viande, resservir de l'eau...) , de se lever pour parler aux animateurs si il y a un problème, une question, remplir le pichet d'eau et surtout de faire en sorte que les enfants de sa table soit calme.

Pendant chaque service, la vaisselle sale est entreposée dans des bacs prévus à cet effet au fur et à mesure du repas.

En fin de repas la vaisselle et les bacs sales sont emmenés par la porte « côté sale » jusqu'au lave vaisselle.

Une personne d'entretien de la commune s'occupe du nettoyage de la vaisselle et de son rangement. Les enfants aident au nettoyage des tables et au rangement de la salle.

Les animateurs de « La Ruche » s'assurent que les tables soient propres et que les chaises soient montées sur les tables avant 14h00.

Le nettoyage du sol est fait par une personne d'entretien du bâtiment de la commune. Le réfectoire est fermé à clé pour la sécurité des enfants du multi-accueil.

C/ Les locaux et son environnement

Bien qu'un peu décentré, le bâtiment se situe près de l'école élémentaire et un peu plus loin de l'école maternelle (environ 10 minutes de promenade)

Le service périscolaire occupe le premier étage du bâtiment. L'accès à nos locaux se fait par l'entrée principale qui donne sur un hall d'accueil.

Pour accéder au bâtiment un code d'entrée sera remis aux parents en début d'année scolaire. C'est un code confidentiel qui ne doit pas être divulgué (les enfants ne doivent pas le connaître non plus !) Il est possible que le code change au cours de l'année scolaire. Les usagers en seront informés.

En haut de l'escalier, à droite, les casiers à chaussons et portes manteaux sont à disposition des enfants (un coin pour l'école maternelle et un coin l'école élémentaire)

Les sanitaires sont à proximité pour le passage aux toilettes et le lavage des mains avant le repas.

Lors des activités, les enfants de 5 à 11 ans sont libres d'aller aux sanitaires sans animateurs. Les 3-4 ans seront accompagnés par les animateurs car ils ont besoin de leur présence pour l'apprentissage des bons gestes. (Avant l'activité les groupes d'enfants vont aux toilettes pour éviter les va et vient)

Le service périscolaire est composé de 2 salles principales d'activités (dont une pouvant servir de cuisine pédagogique), une salle douce pour le temps calme ou de sieste, une salle de jeux 6-11 ans aménagées pour les plus grands, une terrasse, un espace rangement, 2 bureaux et une salle de réunion (qui sert aussi de salle des animateurs pour les préparations)

A l'étage nous disposons également de la salle de la ludothèque. Une convention est faite pour son utilisation. Le vestiaire et la salle de pause du personnel se trouve à côté du bureau de la directrice. Des aires de jeux sécurisées et fermées ont été réalisées autour du bâtiment.

Un côté 0-3 ans et un côté 3-12 ans. Certains temps dans l'année, en accord avec la directrice du multi-accueil nous aurons accès à la cours des 0-3 ans.

Un grand terrain de jeux « hors structure » est également ouvert aux amusements des enfants. Nous avons aussi accès aux cours de récréation des deux écoles et nous allons régulièrement au stade de foot à proximité du centre.

II / Le fonctionnement de l'équipe d'encadrement

A/ L'encadrement

L'encadrement est assuré par :

- La responsable, Anne CAVAREC BAFD, BEATEP « Pratiques culturelles et loisirs quotidiens »
- La responsable-adjointe, Valérie SCHMITZ-DANNER BAFD
- 4 animateurs,
 - Aurélie FAURE (BAFA)
 - Johanna DURR (BAFA) en formation CAP Petite Enfance en 2016-2017 et en Contrat Avenir jusqu'en 2018
 - Jonathan ZORITA animateur BPJEPS en apprentissage en 2016-2018
 - Marjorie SCHUBETZER (BAFA)
- 1 agent d'entretien, Irène GUGGELMAN.

Si l'un ou l'autre animateur est absent, nous avons également recours aux ATSEM de l'école maternelle qui sont toujours prêtes à l'encadrement des repas.

Lorsque la directrice est présente, elle doit être l'interlocutrice privilégiée des parents.

Pour les temps d'animation, le personnel est toujours à 2 au minimum au sein du bâtiment ou en extérieur.

La responsable adjointe est aussi coordonnatrice des activités de l'ALSH Espace Détente auxquelles les enfants de « La Ruche » s'inscrivent en grand nombre.

B/ Les temps de préparations et d'échanges

Les animateurs se réunissent **le lundi matin** afin de discuter du déroulement de la semaine écoulée et de prévoir les activités de la semaine à venir.

Les animateurs travaillent également en équipe **le jeudi matin** pour les grands jeux de « La Ruche ».

La **commission périscolaire**, se retrouve un fois par mois, composée d'élus, elle permet de traiter de sujets problématiques, de projets envisagés, des relations avec les parents, des enfants, etc...

Les animateurs travaillent en continu ou en coupé.

Ils doivent faire une pause de 20 minutes après 6 heures de travail sans arrêt.

Les animateurs du premier service qui ne mange pas avec les enfants auront un temps de restauration d'au moins 30 minutes qui leur est fixé, hors temps de travail.

La communication au sein de l'équipe doit être primordiale en temps formel ou informel.

Les **Temps d'Accueil Périscolaire** (TAP) sont travaillés par trimestre.

Les animateurs préparent un thème par jour et par trimestre. Les animations sont préparées en amont et adaptées en fonction du nombre d'enfants inscrits chaque jour. Adaptabilité et spontanéité seront les maîtres mots de nos journées en temps scolaire.

Les **animations du mercredi** après-midi sont l'occasion de vivre des grands jeux et de faire des sorties. Chaque trimestre une réunion spéciale MERCREDI permet de préparer les thèmes qui seront proposés aux enfants.

Depuis l'année dernière, vos enfants peuvent également fêter leurs anniversaires à La Ruche.

Nos animatrices s'occupent de tout !

Les invitations, faire les courses, l'animation, la décoration, le rangement...C'est vous qui choisissez la date. Les détails administratifs sont à régler avec la responsable.

Un grand tableau blanc en salle de réunion est consulté chaque jour pour être informé des nouveautés.

III / « La Ruche » un espace qui favorise la socialisation de l'enfant

Cette année encore, nous insisterons sur le respect mutuel des petits et des grands et de s'écouter les uns les autres. Notre préoccupation principale étant le bien-être de l'enfant.

Devant le comportement de certains enfants nous avons été amené à mettre en place un permis à points appelé **Z'abellopoints**, qui permet à chaque enfant de se repérer sur les choses qu'il ne doit pas faire.

Ce permis vise à sensibiliser les parents et à responsabiliser les enfants face à certains comportements **inacceptables** (violences physiques et verbales, comportements irrespectueux, intolérances, comportements inadaptés à la vie en collectivité,...etc)





Le recours aux sanctions concerne très peu d'enfants.





Chaque enfant de 6 – 11 ans possède une carte de 10 points, son principe de fonctionnement y est indiqué au dos et la liste des principales fautes sanctionnées restera en permanence affichée au centre périscolaire « la Ruche ».

Si vous souhaitez plus de détails prenez rendez-vous avec la directrice de « la Ruche ».

IV/ « La Ruche » ouverture vers des activités à vocation éducative

Le quotidien est important pour les enfants qui viennent dans notre service, nous donnons un rythme à leur temps périscolaire. Voici une journée type du **lundi, mardi, jeudi ou vendredi**.

Horaires	Enfants de l'école maternelle 	Enfants de l'école élémentaire 
11h30-11h45	Les animateurs cherchent les enfants aux écoles	Les animateurs cherchent les enfants aux écoles
11h45-12h00	Arrivée à « La Ruche » Les enfants enlèvent leurs vestes, mettent leurs chaussons, vont aux toilettes, se lavent les mains. Chaque enfant passe aux toilettes et se lave les mains avant le repas.	 Rassemblement des enfants dans la cour de l'école Jules Verne. Les enfants jouent.
12h00-12h30	Les enfants mangent et discutent avec les animateurs. 	Jeux dans la cour de l'école, à la salle des sports ou à « La Ruche » selon les activités proposées.
12h30-12h40	Les enfants brossent leurs dents et se débarbouillent.	A La Ruche, les enfants se préparent à aller manger.

12h40-13h00	Les animateurs accompagnent les enfants à l'école.	Les enfants mangent et discutent avec les animateurs.
13h00-13h30	Les enfants de petite section commence la sieste. Les moyens/grands font une animation avec les animatrices.	A 13h20, les animateurs accompagnent les enfants à l'école.
13h30-15h15	ECOLE	ECOLE
15h15-16h30	NAP = Nouvelles Activités Périscolaires 3-5 ans Ateliers variés proposés par semaine. 	 NAP = Nouvelles Activités Périscolaires 6-11 ans Ateliers variés proposés par semaine.
16h30-18h20	Les animateurs cherchent les enfants de l'Espace Détente (TAP associatives) Goûter et jeux spontanés, Petits ateliers. 	Les animateurs cherchent les enfants de l'Espace Détente. Goûter et jeux spontanés, <u>Devoirs les lundis et jeudis</u> 

Le **mercredi** nous cherchons les enfants à 11h00 et/ou à 12h00 si les enfants sont en APC (Aide Personnalisé à l'école de 11h00 à 12h00)


Puis repas sans regarder la montre, un temps calme et une GROSSE animation de l'après – midi.

VI/ « La Ruche », un ALSH où l'enfant est « acteur »

L'équipe d'animation s'engage à favoriser une offre d'animations et d'activités de qualité à travers un travail rigoureux et motivé. Pour cela, les animateurs disposent de temps de réunion pour préparer les activités et l'organisation et surtout ils se doivent d'anticiper et de s'adapter.

Les animateurs axent toujours leur projet autour de l'environnement de l'enfant au travers des découvertes multiples ainsi qu'à travers le respect en général.

Les animateurs s'engagent à être cohérent dans leur discours et se doivent de répondre aux besoins des enfants.

La Ruche Comme un lieu de détente	<ul style="list-style-type: none"> - Respect des rythmes de chaque enfant - Garantir la sécurité des enfants préalable indispensable à son bien –être. - Faire vivre à l'enfant des situations plaisantes.
La Ruche Comme un lieu de socialisation 	<ul style="list-style-type: none"> - Rendre l'enfant acteur de ses loisirs et lui permettre de trouver sa place parmi les autres. - L'enfant doit évoluer dans un univers juste, l'équipe doit véhiculer des valeurs de justice, solidarité, partage. - Privilégier la communication entre les acteurs de l'ALSH (parents, enfants, animateurs, personnel communal)
La Ruche Comme un lieu ludique	<ul style="list-style-type: none"> - L'enfant doit percevoir L'ALSH comme un espace de jeu où la mise en place (espace, matériel, règles) doit favoriser l'initiative, doit être stimulant. - Eviter de rigidité dans les modes de fonctionnement, confort pour l'adulte mais illégitime dès lors que l'enfant s'en trouve entravé dans sa faculté à prendre des initiatives.

VI/ Les objectifs de l'équipe d'animation à « La Ruche »



Proposer des activités journalières selon le thème de l'année, et leur donner envie de participer

- Préparer des activités variées et attractives
- Créer des coins sympas où l'enfant se réfugie et joue seul de temps en temps pour petits et grands.
- Permettre à l'enfant de choisir son activité de l'après-midi,
- Etre à l'écoute des envies de l'enfant et savoir être présent tout en le laissant faire (ton dessin est joli, comment pourrais-tu faire ressortir ta fleur encore plus ? essaye cette couleur ou celle là...)

Respecter les règles de vie en collectivité

- Insister sur le respect des mots « magiques » qui rendent les moments plus plaisants : « bonjour » « merci » « s'il te plaît » « au revoir »
- Expliquer les choses que l'on demande à l'enfant.
- Demander de faire toutes ces choses aux enfants implique que nous les fassions nous même.

Le projet pédagogique de l'année scolaire 2017 – 2018 a pour thème :



Je mange,



Je bouge,



Je vais bien

Et en animation l'année scolaire aura comme finalité : **Bien manger et Bouger !**

1/ Bien Manger !

Voici les questions auxquelles nous essayerons de répondre tout au long de l'année au fil de nos activités et moments du quotidien.

Combien de repas faisons-nous par jour ?

Que devons-nous manger pour rester en forme ?

Pourquoi prenons-nous plaisir à manger ?

Avons-nous tous les mêmes goûts ?

Nos goûts changent-ils avec le temps ?

Mangeons-nous partout pareil dans le monde ? Qu'est-ce qu'un plat national ?

A quoi sont liées les pratiques alimentaires ?

*Que devons-nous faire pour avoir une bonne hygiène de vie ?
Pourquoi pratiquer des activités physiques ?*

L'activité physique et une alimentation équilibrée sont les deux maillons de base d'une bonne hygiène de vie. Et qui dit bonne hygiène de vie dit meilleure croissance, plus d'énergie et moins de maladies. Quelle est la différence entre activité physique et activité sportive ?

Activité physique ne rime pas forcément avec sport. On peut se dépenser intelligemment, tout simplement ne serait-ce qu'en marchant !

2/ Bouger !

Objectifs :

- Ressentir les bienfaits de l'activité physique - Exprimer ce que l'on a ressenti à travers la pratique de l'activité physique - Inciter à la réalisation d'activité physique régulière.

On peut aussi favoriser les jeux coopératifs où les éléments compétitifs sont limités. Ce sont des activités axées sur la relation et qui permettent de développer chez les participants un sentiment d'union et d'appartenance au groupe avec une dimension d'échec faible voire inexistante. Le jeu coopératif apporte l'expérience d'aider et de supporter plutôt que d'affronter et de battre, il s'agit de jouer ensemble pour le plaisir de tous

- Encourager la pratique d'une heure d'activité physique par jour à travers les activités du quotidien - Amener les enfants à s'interroger sur leur pratique et sur la façon d'augmenter leur temps d'activité physique si nécessaire.

De bonnes habitudes alimentaires associées à une activité physique régulière sont un déterminant essentiel de l'état de santé.

La pratique d'une activité physique régulière joue ainsi un rôle important dans le maintien de la santé, du bien-être et de la qualité de vie.

Et rappelons une nouvelle fois que des habitudes de vie saines acquises durant l'enfance et l'adolescence peuvent se maintenir pendant toute une vie.

VII / MODALITES D' EVALUATION

Au jour le jour, lors des activités.

Pour le temps de 15h15 à 16h30 : avant le temps d'activité, les enfants consultent les activités proposées. Chaque enfant fait un choix, et décide des actions de son après-midi.
Si l'enfant souhaite faire une activité non proposée il peut la faire.

Un planning d'activités trimestriel est proposé aux enfants.

Les mercredis sont définis pour toute l'année et répondent aux objectifs généraux avancés dans le projet.

Une fois par mois c'est en **commission périscolaire** que les échanges sont fait en présence des élus, afin d'agir au mieux tout au long de l'année.

En fin d'année...

Cette année un sondage de satisfaction sera proposé aux enfants de « la Ruche »

Un **diplôme souvenir** est remis aux enfants qui s'en vont à la fin de l'année (déménagement, collège)

Une sortie permettra aux enfants de finir l'année scolaire en joie.

